



**C.Evrard (1), M.Saura (1), A.Olivon (2), A.Pagnon (2), E.Bauvin (1).**

(1) Dispositif Spécifique Régional du Cancer Onco-Occitanie, Institut Universitaire du Cancer de Toulouse - Oncopole - 1 av.Irène Joliot-Curie - 31059 Toulouse cedex 9.  
(2) Département d'anatomopathologie - Institut Universitaire du Cancer de Toulouse - Oncopole, 1 avenue Irène Joliot-Curie - 31059 Toulouse cedex 9.

## INTRODUCTION

Dans le cadre du Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2022, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie a désigné comme priorité opérationnelle de « **Promouvoir un partenariat soignant-soigné de qualité, pour permettre à l'utilisateur d'être acteur de sa santé** ». Divers acteurs impliqués dans le système de santé se sont engagés dans une démarche participative innovante pour favoriser et développer une culture partagée du Partenariat en Santé. Depuis novembre 2021, cette dynamique régionale se déploie dans une phase opérationnelle au sein du Centre Opérationnel du Partenariat en Santé (COPS), véritable pôle ressource, porté par l'institut Savoir(s) Patient(s). Le COPS a notamment pour objectif d'apporter un appui concret à l'opérationnalisation du partenariat en santé.

Onco-Occitanie, en tant que dispositif spécifique régional en cancérologie (DSR-C), est également au cœur de la déclinaison du PRS. Il a, de surcroît, été missionné par l'Institut National du Cancer (INCA), dans le cadre de la labélisation des DSR-C en 2022, pour formaliser la représentation des usagers dans les instances de gouvernance et développer leur participation dans les projets menés.

Avec le COPS, l'objectif sera donc d'**amorcer la réflexion pour développer la culture du partenariat en santé dans la stratégie et les actions du DSR-C.**

## MÉTHODE

### ACCOMPAGNEMENT COPS/ONCO-OCCITANIE :

Cet accompagnement, initié fin 2022, repose sur une convention de partenariat qui établit le cadre d'intervention et les modalités de mise en œuvre. Les réunions sont menées par l'équipe opérationnelle du COPS, à destination de l'ensemble du pôle médical d'Onco-Occitanie.

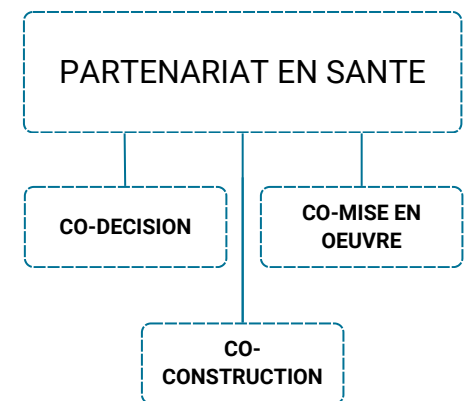


### DEROULÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT :

- 1 - Temps de **retour d'expérience sur les actions** de partenariat déjà menés et **identification des freins, leviers et potentialités existantes**,
- 2 - **Co-construction d'un plan d'actions** et **co-élaboration des indicateurs** de l'accompagnement,
- 3 - **Accompagnement** à la mise en place de la dynamique partenariale au sein d'un projet,
- 4 - **Evaluation du projet** et de l'accompagnement COPS (à chaud),
- 5 - **Evaluation de l'impact de la démarche partenariale** mise en place (à distance).

Cette organisation constitue un **modèle opérationnel** permettant de **créer des liens étroits COPS/Onco-Occitanie** mais également de repenser la méthodologie de travail employée quotidiennement.

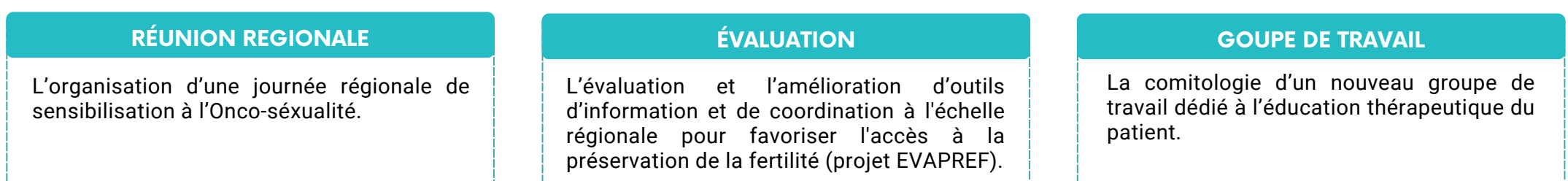
En effet, le partenariat en santé est une approche qui propose d'agir ensemble pour le bien-être physique, mental et social de chacun, en reconnaissant et en s'appuyant sur la **complémentarité des expériences, savoirs et compétences des usagers et des professionnels du système de santé.**



## RÉSULTATS

A ce jour **quatre réunions ont été effectuées**, permettant de procéder à l'analyse des pratiques et d'identifier des pistes claires et réalisables pour encourager la collaboration avec les usagers/patients partenaires.

Il apparaît essentiel de **développer la culture du partenariat en santé au sein du DSR-C par la réalisation d'actions concrètes**, par exemple en intégrant les usagers dans les projets tels que :



## CONCLUSION

Le principal enjeu sera de **développer cette démarche participative** afin de l'inclure dans la stratégie du dispositif de façon pérenne. Pour cela il faudra faire face à quelques difficultés rencontrées telles que la valorisation de l'engagement des usagers mais également les conditions pour favoriser leur mobilisation et collaboration. Le **partenariat COPS/Onco-Occitanie** représente **un levier majeur dans l'atteinte des objectifs fixés par le PRS et l'INCA** et également un **atout en faveur de la qualité et la pertinence des projets.**